

CALENDRIER

Vendredi 11 septembre	Messe de rentrée à 17h10 – Chapelle Notre Dame – Bénédiction des cartables et sacoches
Samedi 12 septembre	OFEPAL 8h30 – 11h30

Infos générales

Casques audio / Téléphone portable/Oreillettes/Couvre-chef

Il est à rappeler que les casques audio, les téléphones portables ainsi que les oreillettes ne sont pas autorisés dans la cour ni dans l'établissement. Une tolérance est accordée au Meating pour les lycéens. Le port d'un couvre-chef (bonnet, casquette, foulard, etc) est interdit dans les bâtiments.

Récréations du matin et de l'après-midi

Les élèves ne sont pas autorisés à sortir de l'établissement. Tout élève contrevenant sera sanctionné. Les élèves ne doivent pas stationner sous le porche.

Sortie de l'établissement

Une fois entré dans l'établissement, l'élève externe ou demi-pensionnaire (pour les lycéens qui ont l'autorisation de sortie) n'a pas le droit de sortir avant 11h.

En cas d'absence de professeur ou d'heure creuse dans l'emploi du temps, l'élève travaille au Meating jusqu'à 11h.

Feu vert clignotant : Rappel

Nous vous rappelons la présence des feux verts clignotants au Meating et dans la cour. Ils signifient pour :

- les lycéens : autorisation de monter en cours.
- Les collégiens : de récupérer leurs affaires en attendant la sonnerie.

CDI – horaires d'ouverture

Lundi : 9h à 11h55 et 12h30 à 18h

Mardi, jeudi et vendredi : 8h à 11h55 et 12h30 à 18h

Mercredi : 8h à 12h

Les collégiens ne sont pas autorisés à se rendre au CDI pendant les récréations.

Les lycéens peuvent se rendre au CDI pendant les récréations.

Élections des délégués

Au collège et au lycée, toutes les classes éliront deux délégués (mais pas de suppléant) et un écodélégué. Les élections devront être organisées par le professeur principal avant le 18 septembre. La première réunion des délégués aura lieu le 22 septembre : 16h15 pour les collégiens et 17h10 pour les lycéens en salle C26.

Comptes informatiques

Les comptes informatiques des élèves sont activés.

L'identifiant est la première lettre du prénom suivi du nom (10 caractères maximum au total).

Dans certains cas particuliers, l'identifiant contient également un chiffre. Les listes des identifiants des élèves peuvent être consultées par les enseignants dans l'espace « documents » sur le réseau de l'établissement.

Le mot de passe initial est la date de naissance en 6 chiffres (exemple pour Fanny Pignon née le 10 novembre 2004 : Identifiant :fpignon et mot de passe : 101104).

La première utilisation du compte doit s'effectuer sur un ordinateur du lycée, au CDI, en salle info, en Permanence ou dans une salle de TP de sciences. Lors de cette première connexion, le mot de passe doit être modifié et noté par l'élève. Le nouveau mot de passe doit contenir au moins 6 caractères. Ce mot de passe est personnel et doit rester secret, et il sera utilisé chaque jour sur la tablette pour accéder à internet : il ne doit être ni trop simple, ni trop compliqué et ne doit contenir que des chiffres ET/OU des lettres.

Accès WiFi

Avant de pouvoir utiliser le réseau wifi, les élèves doivent forcément effectuer une première ouverture de session sur un des ordinateurs de l'établissement pour personnaliser leur mot de passe, au CDI, en salle info, ou dans les labos de sciences (cf ci-dessus).

L'accès à internet avec la tablette se fait ensuite en 2 étapes :

- Connexion au réseau « ndwifi », avec le mot de passe « nd67wifi ».
- Authentification sur la page « Contrôles d'accès » qui s'affiche automatiquement à l'ouverture d'un navigateur, avec l'identifiant et le mot de passe du compte élève personnalisé au préalable sur un ordinateur de l'établissement.

Adresse de la page d'authentification : alcasar.notredame67.com

L'authentification ouvre un droit d'accès à internet valable 1 jour. Les connexions réalisées par cet accès sont filtrées et enregistrées pour chaque utilisateur.

Assistance à l'utilisation de la tablette et des manuels numériques

Toutes les personnes qui rencontrent une difficulté avec leur tablette ou l'utilisation des manuels numériques doivent venir demander de l'aide lors des séances d'assistance :

Jeudi 10 septembre de 13h à 14h – CDI

MonBureauNumérique

Les identifiants d'accès à l'ENT MonBureauNumérique seront bientôt distribués. Ils permettront d'accéder aux manuels numériques, au cahier de texte, à l'emploi du temps et à ses modifications, à la messagerie et aux notes.

Association Sportive

L'association sportive fonctionne sur la base du volontariat les mardis, jeudis et vendredis de 13h à 14h au Gymnase du Collège Lycée Notre Dame, sur certaines soirées à l'extérieur de l'établissement (animations et compétitions) et certains mercredis après-midi.

Différentes activités sportives (Futsal, Badminton, Volley-ball, etc...) seront proposées sur l'ensemble de l'année scolaire (changement d'activités après chaque période de vacances scolaires)

Le planning sera à consulter sur les tableaux d'affichage collège et lycée tout au long de l'année.

Les tarifs :

Applicables dès le mois d'octobre, le mois de septembre étant consacré à la découverte des activités.

Les papiers expliquant les modalités d'inscription (formules et tarifs) vous seront distribués ultérieurement.

Pour s'inscrire : Fiche d'inscription pour l'Association Sportive à récupérer auprès de M. RICHARD ou Mme WINCKLER au gymnase sur les créneaux de fonctionnement de l'AS (voir affichage).

Exercice d'évacuation

Un exercice d'évacuation est programmé la semaine du 14 au 18 septembre. Veuillez prendre connaissance des instructions affichées dans les salles de classe.

Informations « spécial collège »

Informations à consulter

Les informations concernant le collège se trouvent sur le panneau dans la cour, à l'arrière du nouveau bâtiment des collégiens.

Casiers

Les casiers seront disponibles au plus tard mercredi matin. Une liste par ordre alphabétique sera affichée sur le panneau dans la cour.

Les casiers seront accessibles pendant les travaux :

- Le matin jusqu'à 7h55
- Aux récréations de 9h50 à 10h et 15h à 15h10
- A la pause méridienne : 11h55 à 12h05 ; 12h55 à 13h05 ; 13h50 à 14h.

Merci de respecter ces horaires.

Tablettes numériques

Il est interdit d'utiliser les tablettes en dehors des salles de classe. Tout usage dans la cour ou les couloirs sera sanctionné. La tablette doit être rangée à chaque inter cours ou récréation. Par ailleurs, nous vous rappelons que votre sac ne doit pas être laissé sans surveillance.

En classe, la tablette doit être utilisée à plat sur la table, ou légèrement inclinée.

Manuels numériques

Toutes les classes de collège vont assister à une séance d'explication sur l'accès à internet et le téléchargement des applications « lelivrescolaire ». Chaque élève doit finir de télécharger les différents manuels à son domicile si nécessaire, et devra avoir à chaque cours sa tablette, chargée, avec les manuels installés et opérationnels.

Certains manuels sont accessibles à partir de MonBureauNumérique. Les procédures d'installation expliquées en classe seront également consultables dans les actualités de MonBureauNumérique.

Remédiation

La remédiation reprendra à partir du 14 septembre 2020.

Informations « spécial lycée »

Informations à consulter

Les « nouveaux » élèves doivent savoir que les informations urgentes, notamment les modifications d'emploi du temps, sont signalées sur le grand tableau blanc qui se trouve au M'Éating et prochainement sur MBN.

Spécial Terminales – Prépas OFEPAL

Prépa Ecoles d'Ingénieurs : ECAM - 2 rue de Madrid, 67300 SCHILTIGHEIM,

Prépa Sciences Politiques et Prépa Santé-Bio : La Doctrine Chrétienne - 14 rue Brûlée, 67000 STRASBOURG.

Les cours sont répartis sur 8 samedis de 8h30 à 11h30 :

12.09.2020

19.09.2020

03.10.2020

10.10.2020

07.11.2020

21.11.2020

28.11.2020

12.12.2020